



**La Conférence des acteurs
de la Façade maritime occidentale
du Parc naturel régional de Corse**

Etude préalable

Octobre 2015



Ont participé à ce projet

Dépouillement de l'enquête et rédaction

Jean-Pierre Mounet

Hélène Mounet-Saulenc

Conception de l'enquête

Jean-Pierre Mounet

Pasquale Simeoni, Parc naturel régional de Corse : coconstruction de l'enquête et des différentes étapes

Enquête de terrain

Pour l'Association Cohérence pour un développement durable

Jean-Pierre Mounet

Hélène Mounet-Saulenc

Pour le Parc naturel régional de Corse

Aurore Bonnot (stagiaire)

Conception du projet

Comité de pilotage : PNR, DREAL, OEC

Contextualisation

La Façade maritime ouest du Parc Naturel Régional de Corse est constituée par les deux territoires de vie des Deux Sevi et du Falasorma Marzulinu comportant les vallées du Porto et du Fango ainsi que le littoral occidental.

Le patrimoine naturel exceptionnel de ce territoire induit les multiples statuts de protection environnementale et les labels qui alimentent un tourisme de notoriété. L'ambivalence bien connue entre espaces protégés et tourisme décrite dans le rapport *Loving them to death* d'Europarc (1991) est ici bien réelle. Elle sous-tend la problématique du projet qui vise à démocratiser la prise en compte de l'environnement tout en maintenant opérationnels les objectifs de préservation et de protection des patrimoines.

Les trois espaces-clés du projet sont la Réserve de Biosphère (RB) de la vallée du Fango, la Réserve naturelle de Scandola (RN) et le site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco (le Bien Unesco).

La RB dont le peuplement et l'étendue sont insuffisants pour répondre aux critères actuels de l'Unesco, doit être étendue à une partie de la vallée du Porto et aux communes de Piana et de Cargèse ainsi qu'à une partie de Calenzana. Dévolue à une gestion concertée visant un développement durable de la zone, elle est gérée par le PNRC.

La RN doit également faire l'objet d'une large extension pilotée par l'Office de l'environnement de la Corse qui a souhaité mener les études préalables en minimisant la communication extérieure. Comme la RB, elle peut s'appuyer sur une gestion du PNRC qui est connue des acteurs locaux. L'enjeu de cette extension est de taille puisque les RN ont de très fortes prérogatives réglementaires qui sont opposables à certaines activités humaines, notamment touristiques.

En ce qui concerne le Bien Unesco, c'est l'élaboration, sans référence antérieure, de son plan de gestion, qui sera centrale puisqu'il n'y a aucun précédent de gestion. Les composantes de sa valeur universelle exceptionnelle (VUE) doivent être maintenues. Bien que sa gestion soit de la responsabilité de l'Etat, un atout de taille est la volonté de la DREAL de Corse de collaborer avec ses partenaires, l'OECE et le PNRC.

Ces trois espaces qui présentent des problèmes différents sont articulés entre eux par contiguïté ou recouvrement partiel ou total puisque le Bien Unesco et la Réserve de Scandola seront notamment appelées à devenir à terme des aires centrales de la RB. Ils ont également des rapports spatiaux analogues avec d'autres espaces de la même zone, nombreux et diversifiés, bénéficiant de statuts de protection ou d'inventaire comme les ZNIEFF, espaces Natura 2000, ZPS, ZSC, sites

inscrits et classés, sites du conservatoire du littoral, espaces naturels sensibles, Réserve de chasse et Réserve de pêche marine...

La problématique posée est donc celle d'une démocratisation de l'environnement par une mise en lisibilité des statuts patrimoniaux face à des espaces multiples et enchevêtrés, des niveaux de protection différents, des gestionnaires différents en lien entre eux mais non coordonnés, et finalement face à une absence de politique environnementale locale compréhensible à cette échelle.

Les missions naturelles d'un PNR incluent le lien à faire avec les acteurs locaux pertinents et la population pour conforter l'acceptabilité des mesures environnementales, résoudre d'éventuelles tensions et accompagner le développement durable du territoire global. Pour cela, il faut expliquer, traduire, recueillir les opinions, harmoniser la politique environnementale locale et accompagner les changements en cours. L'objectif initial était de coconstruire le plan de gestion du Bien Unesco et d'accompagner les extensions des Réserves au sein de ce qu'on pourrait nommer un développement participatif responsable répondant aux objectifs d'un développement territorial durable.

Ce type de démarche est bien le fondement de toute concertation, de toute participation, mais le problème n'est pas aussi simple. Les statuts de protection environnementale ne délivrent pas que des opportunités pour les acteurs locaux, ils imposent aussi quelques contraintes qui sont réelles même si elles ont pu parfois être imaginées, anticipées, et même redoutées à tort, comme cela a été le cas au début de l'inscription des espaces Natura 2000.

La forme prise par la Conférence dépendra donc des options décidées en comité de pilotage.

Quoi qu'il en soit, cette situation induit divers types d'incertitudes et la première, si on envisage de créer une arène de concertation, réside dans la perception qu'ont les habitants de ces espaces.

Méthodologie de l'enquête

Une enquête a donc été menée durant l'été 2015 avec 3 enquêteurs, JP Mounet et H Mounet-Saulenc pour Cohérence, ainsi que A Bonnot, stagiaire au PNRC.

Structurée sous la forme d'entretiens semi-directifs incluant des expressions spontanées des personnes interrogées, elle a pris la forme d'une analyse inductive et a été construite à partir de la pré-enquête réalisée par des étudiants au printemps 2015. Elle a porté sur les 3 espaces cités ci-dessus ainsi que sur les espaces Natura 2000 et sur l'avis des acteurs sur le PNR.

Le choix des acteurs à interroger s'est fait en sollicitant les maires des communes concernées¹ et les membres du comité de pilotage, puis en utilisant en complément la méthode dite « en boule de neige » qui consiste à demander à chaque acteur rencontré d'autres noms de personnes intéressantes à inclure dans l'enquête. Ceci a permis d'élargir le panel et de sortir d'un réseau parfois constitué d'acteurs trop en phase avec le commanditaire pour aller interroger des opposants à divers projets y compris, *a priori*, à celui-ci.

Une lettre d'information traitant du projet et donnant des indications sur la nature des espaces protégés concernés a été diffusée au préalable aux communes. Peu d'acteurs l'avaient vue en dehors des élus. Elle a servi de support pour montrer une cartographie de la zone et les limites des espaces.

50 personnes, élus, professionnels, dirigeants d'association et quelques habitants, ont ainsi été interrogées.

Pour des raisons de confidentialité, les entretiens ont été anonymés et n'ont été communiqués à personne d'autre que les enquêteurs.

Une grille d'entretien a servi de base aux entretiens.

Après une rapide présentation du projet, de l'enquête, de l'enquêteur et des commanditaires, chaque acteur a été sollicité selon les principales dimensions de cette grille :

- votre territoire et les espaces protégés ;
- gestion des espaces protégés dont relation terre / mer, types de fréquentations, lien aux activités traditionnelles ;
- perspectives, quel avenir et quelles préconisations personnelles ;
- avis sur les évolutions des espaces protégés, rédaction d'un plan de gestion du Bien Unesco, extension de RN Scandola, intégration du territoire de l'enquêté à la RB étendue ;
- autres acteurs concernés et/ou capable d'apporter des infos intéressantes.

Une dernière rubrique concernait la caractérisation de l'enquêté(e) et ses rapports au territoire.

¹ Calenzana, Cargèse, Cristinacce, Evisa, Galéria, Manso, Marignana, Osani, Ota (Porto), Partinello, Piana, Serriera

Les entretiens, réalisés soit chez l'acteur, soit sur son lieu de travail, soit dans un établissement de restauration, ont été enregistrés pour la plupart d'entre eux. Seules quelques très rares personnes ont préféré que l'enquêteur prenne seulement des notes. La durée moyenne, de $\frac{3}{4}$ h à 1 h, a varié de 15 mn pour le plus court (refus de fait de l'entretien) à 2h 30 pour le plus long, une partie informelle non enregistrée succédant à l'entretien proprement dit : comme dans toute enquête qualitative, cette partie de discussion personnelle a souvent été très productive et complémentaire du recueil formalisé de données.

La fin de l'entretien était consacrée à des informations² sur les espaces protégés permettant de rectifier des inexactitudes ou de fournir des éléments objectifs sur leurs évolutions.

La transcription s'est faite par une réécoute avec prise de notes et le dépouillement par une analyse thématique de contenu grâce à un codage avec le logiciel libre RQDA.

Enfin, l'interprétation a visé à faire l'inventaire des divers thèmes abordés, à la fois pour le territoire global et pour chaque espace.

Il n'est pas possible de parler d'échantillonnage dans une telle enquête qualitative mais les trois enquêteurs ont perçu une nette redondance des propos en fin d'enquête, phénomène important signant une saturation en informations. De plus, il est prévu, lors du rendu aux acteurs³, de leur laisser la liberté de compléter si nécessaire les informations recueillies.

Les résultats reflètent donc les perceptions, parfois unanimes, parfois variées, des acteurs interrogés. Ils sont une clé indispensable pour éviter, lors de la première réunion, le processus de légitimation / délégitimation assez conflictuel décrit par Beuret où chacun essaie de faire la preuve qu'il a une place légitime et prépondérante dans les futurs débats : l'exposé des dires des acteurs leur permet de considérer qu'ils ont été pris en compte et que leur avis a bien un intérêt.

L'interprétation de ces résultats se fera donc sur un mode collectif et non individuel car l'objectif n'est pas que les interprétations des positions énoncées par les acteurs donnent lieu à une analyse stratégique.

² Afin de ne pas influencer les dires de l'acteur

³ Tous les acteurs interrogés ont été invités à venir à la Conférence et seront contactés en temps utile

Le territoire vu par les acteurs interrogés

Les résultats exposés ici dressent le tableau du territoire de la Façade ouest et de ses espaces protégés du point de vue des acteurs interrogés. Aucun filtre n'a été mis à leur propos car il est important qu'ils soient pris en compte *a priori* et sans interprétation.

Nous verrons successivement les perceptions du territoire global, du Bien Unesco, de la Réserve de Biosphère, de la Réserve de Scandola, des espaces Natura 2000 et du PNR.

Enfin une dernière partie exposera leurs visions et souhaits pour l'évolution du territoire qui peuvent notamment constituer une première base de réflexion collective pour le plan de gestion de la RB qui englobe tout le territoire.

Bien entendu, il existe des redondances dans ces diverses parties : nous avons essayé de les minimiser sans pour autant éluder totalement celles qui nous paraissaient utiles.

Une réalité commune s'impose : de nombreuses confusions existent entre les espaces qui ont en commun une méconnaissance globale, à part peut-être, la Réserve de Scandola qui est bien connue et à peu près localisée : « *Tout se superpose, on est complètement perdu. On n'a aucune information sur rien* ».

Le territoire global

Le territoire global est présenté par les acteurs comme en déclin, si l'on excepte le tourisme, malgré quelques initiatives individuelles et collectives. Si les activités économiques traditionnelles (pêche, agriculture, élevage et artisanat) sont encore portées par quelques acteurs et collectivités, cela ne marque pas la dynamique d'ensemble : une population vieillissante, avec peu de résidents à l'année et beaucoup de contraintes de toutes sortes. A l'année, certains pensent qu'il n'y a que la fonction publique (plutôt territoriale) et l'agriculture pour maintenir une population permanente. La situation des diverses communes est contrastée. Galéria et une partie de Calenzana sont orientées vers le bassin de vie de Calvi et profitent donc de ses avantages. Il en est de même pour Cargèse qui s'ouvre vers le sud. Porto est un centre d'activité en lui-même, au moins en saison. En revanche, des communes comme Osani, Partinello et Marignana sont enclavées : « *oubliés, isolés, enclavés (état des routes !), morts l'hiver, des villages dortoirs d'été, le déclin inéluctable, plus d'espoir, désertification, un désert culturel* ». Ceci, sans compter le désert médical, l'éloignement de l'école et, pire encore, celui des établissements du secondaire. Pourtant certains acteurs pensent que des efforts ont été faits comme la création du parking au Col de la Croix, la station d'épuration de Girolata, l'arrivée du tri sélectif ou encore les différents projets des communes de la montagne. A cela s'ajoutent quelques problèmes récurrents :

- le chancre du châtaignier, le cynips et les problèmes d'entretien des châtaigneraies (même si des initiatives ont existé et, pour certaines, existent encore),
- l'Ailante globuleux, plante qui envahit les espaces vacants dans le maquis,
- le manque de lieux de décharge pour les gravats qui induit des dépôts sauvages,
- la pollution des trois fleuves côtiers issue à la fois des rejets d'eau usée et des pratiques touristiques comme la toilette dans les rivières ou l'abus de crème solaire.

Le braconnage est aussi pointé comme un problème quand il n'est pas respectueux de l'environnement. L'argument avancé parfois est que ce type de braconnage, par exemple à la javel, n'existe que parce qu'il n'y aurait plus assez d'habitants permanents dans les villages ; on peut donc supposer que c'est, ici, l'absence de régulation sociale locale qui est incriminée.

Mais dans ce tableau globalement négatif de la situation, la note positive est une vie dans la nature, au sein des divers patrimoines corses, naturels comme humains : la totalité des personnes interrogées – et c'est remarquable – en est fière et disposée à les protéger. En termes de protection des patrimoines, c'est un atout fort qu'une telle attitude ! Mais le pendant de cela est un libre accès revendiqué à la nature : « *Je suis pour la création de Réserves mais il faut garder la possibilité d'aller dans la nature et les activités (dans la nature), on n'a rien d'autre ici [...] ne pas mettre sous cloche !* ». Ce discours est très majoritaire : « *pas de nouvelles contraintes, il y en a déjà trop !* ». Chasse, pêche en mer et en rivière et petite plaisance locale sont des activités majeures plus ou moins partagées par un grand nombre d'habitants.

Dans cette optique des contraintes perçues, les divers statuts légaux de la réglementation, de protection ou de propriété foncière sont la plupart du temps confondus : Réserve, Bien Unesco, site classé, Conservatoire du littoral, domaine public maritime, zone d'agriculture littorale, Loi Montagne, etc...

Le projet de Parc national de la fin des années quatre-vingt-dix a marqué certains opposants qui ne l'ont pas oublié. « *Ils nous ont nargués* » ; « *et depuis les gens sont allergiques à tout ce qui était Réserve* ». Le projet a été vécu comme le symbole même d'une décision prise en dehors du territoire et qui aurait pu impacter ses habitants. C'est d'ailleurs un thème assez récurrent que cette impression de ne pas être maître de son destin et de subir des dictats extérieurs au territoire : « *Il y a beaucoup trop de gens qui souffrent à cause de choses qu'imposent des gens qui ne vivent pas là* ».

Tout nouveau projet d'espace protégé est alors apprécié, de prime abord, à l'aune de cette expérience malheureuse.

Pour certains acteurs, ce territoire a besoin d'action et non d'études stériles qui « *restent dans les tiroirs* ». Ce constat rencontré un peu partout en France est doublé ici de l'impression que ces études sont menées par des gens extérieurs (cf. supra) qui se soucient peu des habitants et de leur culture. Ainsi un élu s'insurge-t-il de lire dans une étude paysagère que les châtaigniers dépérissants sont beaux avec leurs branches mortes, alors qu'il lutte pour leur entretien !

Le tourisme, présent presque partout, doit être géré ou subi.

La ressource de base est plutôt paysagère pour des villages comme Osani et Partinello situés en altitude avec un accès peu évident à la mer, ce qui en fait une ressource assez aterritoriale au sens où les touristes se contentent pour beaucoup d'un *sight seeing*⁴ au passage et très global.

Les retombées économiques du tourisme sont perçues comme profondément inégalitaires, entre pôles de profit et zones de contraintes.

Le territoire est fortement marqué par la présence de la Réserve de Scandola qui distribue contraintes et profits selon une logique peu évidente pour les acteurs. Plusieurs acteurs, à Osani et particulièrement à Girolata, pensent qu'ils ne supportent que des contraintes avec bien peu de profits. Les arrêts trop courts des bateliers (30 à 45 mn) et placés avant la visite de la Réserve, et non après, empêchent toute consommation sérieuse autre que des consommations de bar. En revanche, la demande de toilettes publiques a été très pressante.

Porto est donc censée être la grande bénéficiaire des visites en bateau de la Réserve (entre autres, puisqu'elles sont aussi proposées ailleurs). Or, les acteurs de Porto sont unanimes à dire que le va-et-vient permanent des bateliers a compromis les retombées touristiques parce que, malgré des flux importants, les visiteurs sont devenus des excursionnistes qui ne s'arrêtent plus sur place du fait de cette offre continue : moins de nuitées, repas express, impossibilité de capter le touriste avant ou après la visite.

Tous considèrent que, parmi les bateliers, des professionnels totalement extérieurs profitent de la situation en ne payant pas la redevance au port pour tous leurs bateaux.

La taxe Barnier fait aussi l'objet de nombreux commentaires, généralement pour regretter sa répartition...

Cependant, et comme toujours, si la plupart des professionnels du tourisme se plaignent d'une baisse sensible de la fréquentation en cet été 2015, il existe des entreprises suffisamment organisées qui assurent continuer à fonctionner de façon satisfaisante.

⁴ Voir ce qui doit être vu, expression employée souvent de façon péjorative et pour le tourisme de masse

Pour revenir à la manne touristique, une commune plus excentrée comme Evisa profite aussi des ressources touristiques liées à la mer (et en plus, dans ce cas, des ressources de la montagne). Il en est de même pour Cargèse et Galéria. Arone, sur la commune de Piana, en est l'exemple type. Le discours global sur les contraintes subies (ailleurs !) est alors beaucoup plus contrasté.

Certains soulignent l'aberration d'investissements touristiques très lourds supportés par le contribuable pour de faibles retombées et également le gaspillage que représentent des aménagements touristiques surdimensionnés qui ne servent que quelques mois dans l'année.

Le tourisme est également accusé de monopoliser le poisson frais au bénéfice des restaurants et au détriment des habitants, d'influencer les prix du foncier avec notamment le poids des résidences secondaires « *les résidences secondaires tuent les villages. Ils veulent tous être les pieds dans l'eau mais même dans l'intérieur, ça commence. Ensuite, les locaux ne peuvent plus se loger : cela fait gonfler les prix* ». Mais ceci n'est nullement spécifique à ce territoire et se retrouve en bien des endroits du Globe.

Divers conflits existent entre le tourisme et d'autres activités mais ils sont latents et ponctuels et ne représentent pas une expression majoritaire.

Un pêcheur professionnel considère que les clubs de plongée se sont attribué des sites de plongée qui sont aussi les plus belles zones de pêche. Mais le conflit potentiel est asymétrique puisque non perçu côté plongée qui a de bonnes relations avec les pêcheurs.

Des bateliers aussi perçoivent les visites organisées par certains clubs de plongée comme une concurrence déloyale car non assujettie aux mêmes contraintes que celles qu'ils subissent.

La relation entre cochons et tourisme peut également poser problème : « *ceux qui viennent l'été ne supportent pas les ânes, les cochons, etc.* ».

Enfin, les camping-cars sont accusés de vidanges sauvages n'importe où, y compris celle des WC chimiques. Les réservoirs d'eaux usées seraient même vidés en roulant... Il est bien difficile de savoir ce qu'il en est d'un point de vue statistique et cela peut refléter l'incivisme de quelques-uns comme d'un plus grand nombre.

Il existe même des incompatibilités asymétriques entre activités touristiques : les bateaux de location passent au-dessus des bulles signalant les plongeurs en leur faisant des signes amicaux : il y a là une méconnaissance manifeste de certaines règles de sécurité.

Le lien entre mer et montagne est complexe avec, pour certains, une rupture de communications entre « le haut » et « le bas » qui autrefois étaient naturelles, par exemple, dans le cadre de la transhumance.

Les avis sont contrastés et des liens personnels sont encore très présents entre les deux espaces. Pour quelques-uns, des différences culturelles normales existeraient depuis toujours alors que, pour d'autres, c'était les mêmes communes qui ont été découpées entre haut et bas.

Plusieurs acteurs soulignent la nécessité d'un développement équilibré dans tout le territoire et la complémentarité des deux espaces. Mais « l'argent facile » du bas exclurait toute solidarité de la mer vers la montagne. Et puis une commune comme Marignana, par exemple, n'a pas d'offre touristique à proposer et bien peu de forces vives malgré la présence de l'équipement remarquable de sa salle de spectacle.

Enfin, la zone d'Evisa est plutôt orientée, pour les habitants, vers le littoral de Sagone, même si des touristes vont à Porto pour la visite de la Réserve.

Ce lien entre mer et montagne pourrait être matérialisé par des chemins de randonnée dont l'archétype est celui de la Spelunca, salué comme une réussite. Mais, là encore, il y a des confusions entre les rôles des divers acteurs institutionnels en ce qui concerne leur création, leur entretien et la signalétique.

Une remarque plusieurs fois faites durant l'enquête porte sur une régulation collective insuffisante entre les acteurs du tourisme et plus généralement un manque de coordination territoriale.

Enfin, d'autres contraintes objectives diverses liées à la zone sont évoquées en un inventaire assez hétéroclite : indivision, poids du foncier, propriété arboraire, réglementation de l'urbanisme, surpopulation de sangliers, incivisme de certains chasseurs et notamment des chasseurs extérieurs (dont des Italiens) « *qui font n'importe quoi par manque d'informations* ». Il en est de même pour la pêche en mer.

Ce manque d'informations pertinentes est aussi un thème récurrent qui est souvent évoqué pour expliquer les abus des uns et des autres et notamment des touristes.

Le Bien Unesco

Ce qui marque d'abord les dires sur le Bien Unesco, c'est le flou qui entoure ses limites, sa nature, voire son existence, et ses effets sur le territoire.

Son attractivité est peu contestée (« *une vitrine* ») bien que certains professionnels des visites en bateau affirment que les clients ne le connaissent pas. Il partage bien entendu cette attractivité avec la Réserve de Scandola qui est incluse dans son périmètre et avec laquelle il est parfois confondu « *Le site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial : 30 ans qu'on en entend parler mais pas de gestion à part les 2 zodiacs du Parc dans la Réserve* ».

Mais cette attractivité reconnue n'est pas pour autant corrélée de façon absolue à des impacts positifs : les avis divergent fortement, allant du négatif au positif en passant par une ignorance revendiquée, partielle ou totale, de ses effets.

Les impacts positifs portent sur la protection qu'il est censé dispenser au patrimoine corse, au littoral et à l'esthétique globale.

La fréquentation touristique est une des conséquences fortement perçues de son existence.

Certains considèrent que le site a été dénaturé en n'induisant finalement qu'une trop grande fréquentation du Golfe de Porto : « *Le Patrimoine Mondial [...] ça a sans doute poussé plus de monde à venir.* » ; « *La fréquentation dans le golfe, en mer, c'est infernal. Le site est désert l'hiver. L'été, c'est Disneyland* » ; « *C'est une étiquette pour le tourisme mais sinon ça ne sert à rien pour le moment.* ». Cette fréquentation est jugée aussi trop commerciale par certains « *comme un label sur un yaourt, de la consommation* », et finalement renvoie à une massification touristique.

D'autres, au contraire, y voient une opportunité, une source de retombées économiques et d'emplois : « *Le site Unesco c'est un bien pour nous. Cela apporte énormément de touristes et fait vivre plusieurs personnes dans le village* ».

L'incohérence entre Bien Unesco et problèmes environnementaux de la zone est parfois pointée : comment peut-on avoir des problèmes de sanitaires sur les routes et les sentiers, des dépôts de gravats dans la nature, des abandons de carcasses de voitures en vivant au sein d'un tel espace ? C'est bien alors le problème du manque de financement et donc de moyens qui est mis en exergue : « *Aucun apport à part la notoriété, pas de bénéfices, pas d'aménagement, il devrait y avoir des structures pour valoriser le site Unesco notamment pour les petites communes* ».

Il y a aussi une confusion fréquente avec le Site classé français et tous les problèmes d'urbanisme bien que quelques acteurs fassent la différence entre les deux statuts.

Les permis de construire focalisent notamment une opposition à une réglementation jugée trop pesante pour les habitants. « *Ma maison est en site classé. J'ai mis 13 mois à avoir le permis de construction. Maintenant, tout est gelé autour !* » ; « *même pour une fenêtre c'est le parcours du combattant* ». Ces contraintes sont jugées anormales et porteuses d'inégalités de traitement « *Pourquoi classé pour quelques-uns et pas pour tous ?* ».

Mais d'autres demandes relevant de l'urbanisme posent également problème, comme par exemple, l'impossibilité de placer des installations solaires sur les toits, ce qui semble complètement aberrant à des personnes qui pensent que le classement devrait conduire à plus de durabilité. « *L'Architecte des Bâtiments de France m'a refusé le solaire parce que ça gâche la vue aérienne, je refais cette année mon toit sans solaire !* »

Il en est de même pour la difficulté d'obtenir divers aménagements qu'il s'agisse de station d'épuration ou d'aménagement de port. « *Ici, c'est impossible à cause du site classé. La station de ravitaillement est complètement bidon. Les pontons ne peuvent pas être en béton mais en bois. Et l'hiver, dès qu'il y a de la mer, le ponton s'en va et il faut le refaire.* » ; « *impossible même de faire un petit port* ».

La problématique de la route des Calanche a été abordée par quelques acteurs avec une interrogation sur la nécessité de l'aménager eu égard aux flux et difficultés de circuler l'été. « *Les gens en ont pris plein les yeux en conduisant la peur au ventre dans les calanche. Faut-il adapter le réseau routier ?* » ; « *On ne peut pas toucher à un rocher, alors on ne fait rien dans les calanche. On ne peut pas circuler l'été. C'est trop protégé pour ça* ».

L'interprétation qui est faite de tout cela renvoie à la perception déjà évoquée de la prise de décision hors territoire : « *Ce sont des gens dans des bureaux qui décident pour nous de la façon dont nous devons construire* ».

Bref, on peut dire que, pour la plupart des acteurs interrogés, il y a beaucoup trop de restrictions perçues.

Ceci étant, la réalisation d'un plan de gestion pour le Bien Unesco éveille bien peu d'échos chez les habitants. Seule une toute petite minorité voit son intérêt, soit pour mieux réguler encore l'urbanisation d'un point de vue esthétique global, soit pour arbitrer entre des projets locaux identiques, par exemple ceux « *des 7 communes littorales qui ont chacune un projet de port de plaisance* ».

On peut donc conclure avec certains acteurs que la communication actuelle du Bien s'avère très mauvaise voire inexistante.

La Réserve de Biosphère

La RB a été un peu médiatisée à travers sa future extension et grâce à l'affirmation du fait que c'est un label et donc un espace sans autres contraintes réglementaires que celles existant avant elle. Cependant, très nombreux sont encore les acteurs à se demander ce que recouvre exactement ce terme de Réserve de Biosphère. Une fois la réalité expliquée, son acceptabilité est en partie acquise, mais nous avons entendu bien des fois la même réflexion : mais pourquoi, dans ces conditions, l'avoir appelée réserve ? Là encore le souvenir du projet de parc national est bien présent chez certains ! Et puis, les plus irréductibles opposants se demandent encore si ce projet ne serait pas un moyen d'en introduire d'autres qui s'avéreraient beaucoup plus contraignants... Cet espace, comme les autres, induit une forme de brouillage relatif et donc une série de questionnements pour les acteurs de la future zone d'extension.

Ses limites sont peu lisibles de l'extérieur de l'espace et même parfois au sein de la vallée du Fango elle-même.

Il en est de même de ses missions et des conséquences qu'elles entraînent dans l'espace concerné. Les avis sont divers.

Pour certains, c'est un atout et une chance : « *sur le Fango, c'est bénéfique et bien géré* » ; « *chapeau pour Galeria et Manso, les gens sont concernés et ils ont réussi à rallier même des gens qui au début n'étaient pas trop pour* ». La RB est également perçue comme un moyen de « *faire des études et de connaître le territoire d'une autre manière, avec les scientifiques* » et aussi de protéger un site qui risquerait à terme d'être détruit.

Certains acteurs de l'espace lui-même sont critiques. Les thèmes sont surtout en lien avec l'efficacité de ce qu'ils se pensent être en droit d'attendre d'un tel espace.

La surfréquentation de l'été n'est pas gérée comme ils le souhaiteraient. La rivière est polluée (mais il existe aussi encore des pollutions liées à des rejets directs dans la rivière) : « *La réserve de biosphère, quand on voit le fleuve, ça me fait un peu rire* ». Les matières fécales et les déchets sont omniprésents. Les parkings sont inexistantes eu égard à la demande. Certains évitent d'ailleurs d'y aller durant l'été alors-même que l'un d'entre eux dit habiter « *au paradis* »...

L'absence de retombées significatives, d'un point de vue économique comme pour les emplois, est aussi une déception. L'interprétation peut être en lien avec la politique de gestion de l'espace qui, selon cet acteur, privilégierait la nature au détriment de l'homme : « *la RB : rien de concret, je ne vois absolument pas ce que c'est. La seule chose c'est qu'on ne peut plus faire de bois parce qu'il y a un grand capricorne ou quelque chose comme ça. Ce que j'en retiens, c'est qu'on ne peut plus se chauffer !* » ; « *On préfère injecter des millions pour protéger un ciste ou un chêne dans le MAB que pour nous* ».

L'amalgame est également fait avec des événements récents comme la fermeture ponctuelle de la vallée du Fango – indépendante de la RB - qui peut être un manque à gagner pour certains professionnels.

Finalement, pour certains, c'est le manque de communication qui est ciblé, pour les habitants comme pour les touristes, alors que pour d'autres acteurs, il y a bien eu des réunions, des informations satisfaisantes et enfin des aménagements positifs.

Enfin, certains acteurs pensent qu'il faudrait mieux surveiller la vallée, ce qui est difficile par manque de moyens et d'autres qu'il faudrait limiter son accès d'une façon ou d'une autre.

La Réserve de Scandola

Comme cela a déjà été indiqué dans le paragraphe traitant du Bien Unesco, la Réserve a une grande attractivité, connue de tous. La quasi-unanimité des personnes interrogées y va au moins une fois par an, quelle que soit la commune de résidence. Il ne fait aucun doute que son utilité est bien perçue pour la partie marine : pour de très nombreux acteurs, elle est indispensable et les contrôles sont nécessaires vu les infractions au mouillage et un certain braconnage en plongée avec bouteilles qui aurait cependant évolué à la baisse. En ce qui concerne le mouillage, l'absence de corps morts induisant l'ancrage dans l'herbier de posidonies a été évoquée et considérée plusieurs fois comme difficilement compréhensible.

Sa gestion est jugée par beaucoup comme satisfaisante eu égard aux moyens dont dispose la garderie, moyens qui sont d'ailleurs unanimement jugés insuffisants par rapport à la mission. Une minorité dit n'avoir aucune idée sur cette gestion faute d'informations. Même si des problèmes de personnes ont été parfois évoqués, l'implication des personnels est tout à fait reconnue.

A l'exception d'un seul acteur, l'effet réserve positif sur le poisson ou les langoustes, surtout lié à la réserve intégrale, est une évidence partagée.

L'interdiction terrestre est perçue différemment par certains habitants locaux, une partie de leur territoire ayant été mise « sous cloche ». Ceci, d'autant plus que chèvres et vaches férales se multiplient dans la zone interdite à toute fréquentation humaine. Malgré tout, et indépendamment de cela, pour certains il y a également un effet réserve positif pour le gibier dans les zones proches de la limite.

La fréquentation est importante mais limitée à une certaine période dont l'estimation varie d'un interlocuteur à l'autre... de 20 jours à un mois et demi par an : « *Les bateaux font tous la queue, les*

petits, les gros, pour entrer dans la grotte ». Certes, pour pratiquement tous les acteurs, c'est un endroit surfréquenté, mais c'est aussi un lieu vital pour l'économie et les emplois du territoire. Aussi les avis sont-ils nuancés en fonction de l'éthique environnementale⁵ de chacun, du refus de la commercialisation d'un lieu protégé à une acceptation relativisant cette fréquentation parfois trop importante.

Et puis, deux acteurs au moins pensent aussi que « le Parc » (amalgame très fréquent avec la Réserve) pourrait bien communiquer sur cette idée de surfréquentation pour pouvoir aggraver les contraintes par plus de réglementation des diverses activités.

L'impact de cette fréquentation est pareillement traité en fonction ou non de la manne financière qu'elle rapporte à chacun. Les gros bateaux de visite sont accusés de créer une houle permanente, d'aller trop vite en ne respectant la réglementation des 5 nœuds, d'avoir des impacts directs par contacts brutaux, notamment sur les trottoirs de lithophyllum ou les rochers, en se fauillant dans des failles bien trop petites pour eux. De ce fait, des idées diverses de limitation se font jour dans quelques propos (quotas, horaires, etc.). L'idée que seuls les « petits » seraient sanctionnés, et non les « gros », a été émise à plusieurs reprises.

Bien entendu, chaque catégorie souhaiterait que la réglementation évolue en sa faveur selon des modalités variables...

Comme partout ailleurs, le manque d'informations est pointé par de nombreuses personnes et notamment comme une explication au fait que les « *les gens font n'importe quoi* » : ni sensibilisation, ni éducation, ni communication en direction des divers acteurs et des touristes... Les scientifiques ne vulgarisent pas leurs travaux alors que cela pourrait être utile à une protection environnementale bien pensée.

Le manque d'implication voire l'exclusion des locaux dans la réserve a été évoqué : « *Y'a les gardes, les scientifiques et nous, on n'y serait pas, ce serait pareil* ». Les gardes et la Maison de la Mer sont à Galéria, pourquoi ne pas avoir au moins un garde résidant à Girolata ? Et, dans la même idée, pourquoi ne pas avoir des Brigades bleues impliquant des pêcheurs, ce qui allégerait d'autant la pression sur la ressource halieutique ?

L'extension de la Réserve est au centre de nombreux questionnements. Les habitants de Girolata sont forcément très attentifs (« *Certains se demandent si on va pouvoir continuer à mettre un hameçon* ») mais ils ne sont pas les seuls, loin s'en faut. Cependant, plus on est loin de la Réserve et moins on pratique une activité professionnelle ou de loisir susceptible d'être menacée, moins les futures restrictions sont évaluées négativement.

⁵ L'éthique environnementale évoquée (Larrère, 1997) distingue notamment deux pôles – anthropocentré et non anthropocentré – déclinés ensuite en deux autres groupes

Très nombreuses sont les personnes considérant que l'idée d'une extension est bonne, voire qu'elle est indispensable, mais elles s'interrogent aussi, à la fois sur les moyens qui seront dispensés à l'espace agrandi et sur les modalités de cette extension. Une éventuelle mise sous cloche inquiète et chacun y va aussi d'une mise en garde concernant ses centres d'intérêt : plongée, chasse, pêche professionnelle et de loisir, visites en bateau, vie quotidienne... « *On est tous d'accord pour protéger mais on a l'impression qu'on veut nous mettre des grillages et nous lancer des cacahuètes* ». Le plateau continental est réduit au sud de la Réserve, ce qui inquiète certains pêcheurs professionnels concernés car cela peut induire une concurrence entre protection et pêche.

Le manque d'information est unanimement et vivement reproché par ceux qui ont des craintes et pensent que c'est un moyen d'empêcher une libre expression : « *ils feront ce qu'ils voudront qu'on soit pour ou contre* ». Mais certains mettent aussi en garde contre de possibles réactions plus ou moins énergiques en réponse à un manque de prise en compte des habitants ou alors ils considèrent que « *de toute façon, les gens continueront comme avant* ».

La nécessité d'une réglementation différenciée entre habitants et touristes n'est pas rare dans les propos : « *Le touriste qui vient et qui a la mer, la plage, etc. et qui ne peut pas pêcher, d'accord. Mais empêcher les locaux, les habitants de pêcher chez eux, non* » ; « *Laisser la liberté aux locaux, laisser jouir des lieux, ne pas spolier les habitants* ».

Agrandissement de la Réserve ou plusieurs zones ? La préférence la plus répandue est avec certitude celle de plusieurs zones établies en concertation avec les habitants et même en réserve intégrale. Une interrogation existe aussi pour un petit nombre sur la nécessité que les réserves soient fixes ou tournantes. Mais, dans tous les cas, certains soulignent le fait qu'il existe des nids de Balbuzards ailleurs que dans la Réserve et que, de ce fait, les activités humaines peuvent être compatibles avec une préservation des espèces.

En conclusion, le manque d'information sur l'extension de la Réserve fait l'objet de nombreuses interrogations et semble induire une certaine tension chez les acteurs les plus concernés.

Les espaces Natura 2000

C'est certainement le type d'espace qui suscite le moins de réactions car bien peu d'acteurs ont des informations directes. Les réactions varient d'une acceptation potentielle à une crainte pour

l'avenir car, sur le même schéma que l'extension de la RB, cela qui risquerait d'ouvrir la porte à plus de contraintes ultérieures.

Les rares acteurs informés regrettent, là encore, un manque de communication et, pour l'un d'entre eux, un manque de suivi dans les relations après un premier contact.

Eu égard au peu de propos recueillis, l'enquête est insuffisante pour éclairer les réactions à ces espaces.

Le PNR

Le Parc est l'acteur institutionnel qui chapeaute l'ensemble du territoire. Cependant, il manque de visibilité à la fois au niveau de sa politique territoriale et de ses actions pratiques en dehors de la randonnée (GR 20, Mare e monti, Mare a mare) et de la réserve de Scandola.

Deux acteurs sur 47 répondants sur ce thème sont satisfaits de l'action du parc : « *Le parc c'est un bel outil. Ils entretiennent les sentiers, ils sont réactifs quand il y a un problème. Le mare e monti, les gens sont contents* » ; « *Un acteur omniprésent. Ils sont tout le temps-là, avec le peu de moyen qu'ils ont* ».

Les autres sont, au mieux, ignorants de son action sur et le plus souvent critiques. Le parc n'est pas visible et il est difficile de savoir ce que font ses agents à l'exception de quelques-uns qui sont reconnus par tous : « *certains agents bossent* » ; « *des agents investis qui balisent mais...* » ; « *Il y a des agents du parc, maintenant qu'est-ce qu'ils font, je ne sais pas. L'été ils font de la montagne, ils doivent nettoyer les chemins mais je ne sais pas trop* » ; « *On ne sait rien, nous, ils ne communiquent pas* ».

Le manque de communication entraîne un manque de sensibilisation de tous : « *L'information et la sensibilisation sont plus qu'insuffisantes. Est-ce que vous vous rendez compte que vous rentrez dans le PNRC quand vous passez le col de Vico ?* ».

Les plus critiques se demandent même à quoi sert le parc : « *Le parc : aucune compétence, aucune importance !* ».

Les reproches visent également son manque d'engagement au niveau de la signalétique touristique et des gîtes d'étapes en dehors du GR 20 dont le balisage comme l'entretien sont reconnus par à peu près tout le monde : « *le PNR est inexistant pour les hébergements répertoriés (par lui-même), il ne communique rien ni aux touristes ni aux hébergeurs. Pas de balisage spécifique des gîtes d'étape. Pas de balisage dans les villages* ». La gestion du GR 20 lui-même est controversée par certains : « *l'état des refuges est pitoyable et les gardiens abusent* » ; « *c'est du racket* » ; « *dans les refuges, il y a des punaises* ».

Certains acteurs interrogés déplorent aussi que les habitants ne soient ni écoutés, ni consultés et espèrent que l'évolution que représente la conférence ne restera pas à l'état de seule intention.

Des pistes pour l'évolution du territoire

Les acteurs interrogés ont été sollicités pour exprimer ce qu'ils attendent au niveau du territoire. La RB, qui est un outil de développement, pourrait permettre une évolution territoriale et la Conférence être le lieu de discussion de cette évolution.

Les craintes et blocages ont été largement développés dans les paragraphes précédents, voyons maintenant ce que sont ces changements espérés. On peut les regrouper en cinq grands ensembles : le développement local et les emplois, le développement territorial touristique et le cas particulier de la randonnée, les patrimoines, les problèmes environnementaux.

Le développement local et les emplois

Les acteurs convergent tous vers l'idée qu'il faut développer le territoire et notamment allonger la saison touristique qui est un élément majeur de l'économie locale : « *Le problème c'est des sentiers comme le Mare e Monti qui sont 'fermés' en hiver dans le sens où il faut être en autonomie complète* ». L'objectif d'un tel développement territorial est de conserver les services qui conditionnent la présence d'une population résidant à l'année : école, commerces, santé, etc. Il faut donc créer des emplois locaux en aidant les initiatives existantes comme la maternité porcine de Cristinacce et l'unité de transformation de la châtaigne d'Evisa.

Dans cette optique, une aide est nécessaire pour le traitement et l'élagage des châtaigneraies comme pour la gestion des sangliers dont l'hybridation avec les cochons est un obstacle à la stabilisation de la race locale et au rendement. Et, de ce fait, les problèmes liés à la propriété arboraire induits par les nouvelles clôtures devraient être traités, selon l'un des acteurs interrogés. Il faudrait aussi, impulser des idées nouvelles, par exemple, l'utilisation du Laricio pour un artisanat local alors qu'il est actuellement exporté pour être utilisé ailleurs.

La labellisation de tous les produits locaux, notamment par le parc, serait un atout.

La résolution des problèmes fonciers pourrait faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs.

D'une façon générale, la présence du parc pourrait être plus importante dans toute la zone avec des Maisons décentralisées par rapport à Galéria qui est actuellement la mieux pourvue.

Enfin, une demande implicite apparaît en filigrane de presque tous les entretiens : comment alléger certaines contraintes, notamment urbanistiques et paysagères, et permettre aux habitants de continuer à vivre chez eux ?

Le développement territorial touristique

Le tourisme est forcément un élément central à prendre en compte pour le développement du territoire.

De très nombreux acteurs ont souligné l'importance d'une complémentarité entre mer et montagne qui permettrait de faire circuler les touristes au sein de la zone. Cela nécessite une gestion globale de la destination qui mette en lien les professionnels. Si la concurrence entre eux est normale, un minimum de coopération de tous permettrait une meilleure visibilité de l'offre globale et un positionnement cohérent du territoire en tant que destination fixant les visiteurs plus longtemps. Bien sûr, les diverses zones n'ont pas le même intérêt à cela, du fait des inégalités existantes et il faut donc plus de travail en commun en initiant un dialogue territorial entre tous les acteurs concernés. Ceci ne peut exister qu'avec une instance de concertation qui peut être la Conférence comme la RB.

Partout une meilleure signalétique touristique est réclamée, sur terre comme en mer.

Des demandes plus locales sont aussi avancées, comme la réhabilitation du Paisolu, le développement du kayak de mer, la création de deux ou trois endroits de mouillage avec des corps morts ou le développement de stations nautiques.

Une labellisation, un marquage par le parc, des professionnels et produits des diverses activités de loisir de nature, par exemple la plongée, serait bienvenue.

Le cas particulier de la randonnée

La randonnée est un élément constitutif de l'offre touristique locale, 30 % des visiteurs selon un acteur de Porto. Les demandes sont convergentes : création de nouveaux sentiers bien connectés entre eux et avec les villages, entretien et signalétique directionnelle adéquate en éliminant les cairns sauvages (notamment dus aux touristes) qui brouillent l'orientation. Le développement de sentiers littoraux est aussi souhaité.

Une communication complète et cohérente est à développer sur la randonnée. Il manque une signalétique efficace des gîtes d'étapes, y compris dans les villages. Les conseils aux randonneurs, encadrés comme autonomes et expérimentés, manquent beaucoup. L'information sur l'offre globale de randonnée de la zone est également à développer.

Les patrimoines

Il existe une très forte demande de valorisation de tous les patrimoines, naturels comme culturels. Le lien au tourisme et à la randonnée est évident mais c'est aussi une identité locale qui est menacée à travers la perte de la toponymie traditionnelle dont on sait bien qu'elle est souvent ignorée par l'IGN. Comme le soulignait un acteur, qu'est-ce que les touristes ont compris après une visite ? Ont-ils vu autre chose qu'un paysage ?

Les patrimoines valorisables sont nombreux et requièrent un recours à tous les habitants qui sont porteurs de la mémoire du territoire : mines de plomb, de fer, d'argent, anciennes charbonnières, vestiges historiques et archéologiques, milieux naturels particuliers... la liste est longue et elle peut être aisément alimentée par la passion de beaucoup d'habitants pour le patrimoine corse pour peu qu'on leur donne la parole car des initiatives individuelles ont existé et existent encore. Pour les sentiers de randonnée, le repérage et l'entretien des sources est indispensable car c'est un patrimoine traditionnel qui disparaît.

Bien entendu, là encore, la nécessité d'une information globale et accessible à tous, habitants comme touristes, est une évidence.

Les problèmes environnementaux

Dans un territoire exceptionnel et préservé par de nombreux statuts de protection, pour la plupart des acteurs rencontrés, il est anormal que subsistent encore de nombreux problèmes environnementaux.

Il suffit ici de reprendre l'état des lieux exposé plus haut pour lister un certain nombre de points à améliorer.

Pour les habitants, l'accès aux déchetterie et décharges est encore parfois problématique. Le tri s'installe à peine et les décharges sauvages sont encore nombreuses. Le manque de toilettes publiques a de lourdes conséquences sur les abords des routes, des sentiers et certains lieux touristiques dont notamment les plages et les rivières. La pollution de ces dernières - domestique, liée à l'élevage et à la surfréquentation touristique - devrait être une priorité pour beaucoup. Une régulation globale est attendue sur ces points cruciaux afin de limiter les impacts environnementaux.

Les camping-cars focalisent des critiques sur les vidanges sauvages, mais il faudrait certainement proposer une offre cohérente et bien médiatisée de « points bleus⁶ », ce qui serait cohérent avec la tolérance du stationnement de nuit, voire même l'existence de redevance. Le camping de Galéria est pour cela exemplaire avec une offre peu onéreuse de vidange des eaux grises comme des eaux noires, justement dans l'optique de lutter justement contre ces nuisances. Malheureusement aucune information n'existe sur ce point.

Des conseils pourraient être dispensés à ceux qui souhaitent développer une durabilité dans leur activité, par exemple, des moyens pour économiser l'eau (toilettes sèches) ou l'énergie (photovoltaïque ou eau chaude sanitaire solaire) ; ou encore pour traiter des problèmes liés à l'environnement naturel : « *quand on a un problème (animal blessé) à qui on doit s'adresser ?* ».

Il faudrait aussi envisager une gestion effective d'une plante envahissante comme l'Ailante, de la chenille processionnaire ou mieux expliquer ce qui est fait pour la protection de la nature sauvage comme plus proche de l'homme.

Bref, une information plus lisible est encore une fois fortement attendue.

Un dernier point a été abordé par quelques acteurs mais peut être fortement controversé du fait des retombées économique mises en jeu : il s'agirait, comme cela a déjà été exposé plus haut, de trouver des limitations diverses pour les visites professionnelles en bateau à Scandola.

⁶ Points offrant, contre une faible rétribution, la possibilité de faire les vidanges et de s'alimenter en eau

La conférence de la Façade maritime ouest

« Une Conférence ? Oui, si on s'exprime et c'est bien que tout le monde s'exprime ; il faut que ça débouche sur quelque chose, sur du concret et partout. On veut une évolution, mais on a peur »

Un lieu d'expression des habitants de la Façade maritime ouest est, à l'évidence, fortement souhaité par l'ensemble des acteurs rencontrés, même si certains redoutent qu'il ne s'agisse que d'une « coopération symbolique » sans impact sur les décisions qui seront prises ou, autrement formulé, d'un moyen de faire entériner des décisions déjà prises.

A l'issue de cette enquête, la configuration de la Conférence dépend des décisions que prendra le comité de pilotage. Elle ne peut être qu'une arène délibérative mais il est généralement admis que la concertation est un moyen « d'éclairer » les décisions que prendront les élus.

Le niveau de démocratisation souhaité est à fixer.

Si tous les habitants y sont invités, quel sera le degré d'importance de leur parole :

- une simple information par les gestionnaires ne leur permettant pas de s'exprimer ;
- une consultation pour seulement informer les décisionnaires de ce qu'ils pensent ;
- un dialogue pour mieux se connaître et se comprendre ;
- ou une concertation permettant de travailler ensemble pour préparer une décision des élus.

Quel que soit le niveau choisi, il est indispensable qu'il soit clairement annoncé dès l'origine.

Un autre point important concerne les espaces représentés : le Bien Unesco et la RB en feront partie, mais qu'en sera-t-il de la RN et des espaces Natura 2000 ?

En ce qui concerne la RN, l'extension prévue est un fort enjeu qui tend assez fortement le contexte actuel alors que l'évolution de Natura 2000 reste encore très confidentielle.

Et, en complément à ce point, comment articulera-t-on les divers organes officiels des espaces avec la Conférence et ses éventuels groupes de travail ? Car il est évident que, selon la formule adoptée, il faudrait finaliser des groupes de travail, soit par espace, soit par thème, soit les deux à la fois.

Tout cela ne pourra être fixé qu'à l'issue du prochain comité de pilotage.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| CONTEXTUALISATION | 1 |
| METHODOLOGIE DE L'ENQUETE | 3 |
| LE TERRITOIRE VU PAR LES ACTEURS INTERROGES | 5 |
| LE TERRITOIRE GLOBAL | 5 |
| LE BIEN UNESCO | 10 |
| LA RESERVE DE BIOSPHERE | 12 |
| LA RESERVE DE SCANDOLA | 13 |
| LES ESPACES NATURA 2000 | 15 |
| LE PNR | 16 |
| DES PISTES POUR L'EVOLUTION DU TERRITOIRE | 17 |
| LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LES EMPLOIS | 17 |
| LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL TOURISTIQUE | 18 |
| LE CAS PARTICULIER DE LA RANDONNEE | 18 |
| LES PATRIMOINES | 19 |
| LES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX | 19 |
| LA CONFERENCE DE LA FAÇADE MARITIME OUEST | 21 |